temps et permettent d'accomplir un travail utile qui tend à modifier et perfectionner l'organisme de cette admirable institution; leur but est de donner aux déposants le maximum d'avantages, de facilités et de sécurité envisagés, en haut lieu, pour la « Protection de l'Epargne » en se pliant aux circonstances nouvelles qui évoluent d'année en année; c'est à ce résultat qu'a visé la Caisse de **Roubaix, qui a** toujours mis en œuvre les **moyens les** plus pratiques, pour donner la plus entière sécurité et le maximum d'avantages aux nombreux déposants de notre laborieuse population.

Mort de M. Albert Liebert chevalier de la Légion d'honneur

Ce n'est pas sans émotion que de nombreux Roubaisiens apprendront la mort de leur concitoyen, M. Albert Liebert, lieutenant de réserve, chevalier de la Légion

M. Albert Liebert

d'honneur, décédé samedi, vers 2 heures du matin, à son domicile, 12, rue Ingres, après une douloureuse maladie.

Il y a quelques mois à peine, le 11 janvier, nous avions le plaisir d'annoncer sa nomination dans notre grand ordre national, la Légion d'honneur, et nous avions dit combien était méritée cette distinction. Hélas, ses nombreuses blessures reçues pendant la guerre ne devaient pas le laisser longtemps jouir de sa décoration.

Gazé grièvement pendant les hostilités, il devait succomber à l'attaque sournoise, malgré tous les soins dont il fut entouré. M. Liebert était aussi décoré de la Croix de guerre et avait fait l'objet de trois citations dont une à l'ordre de la division. Il faisait partie du Cercle Militaire.

Dans la vie civile, M. Liebert n'était pas moins homme d'action. Il se dévouait sans compter à la section de la rue d'Hem de l'Union républicaine démocratique, dont il était d'ailleurs le président et était membre du Cercle Saint-Augustin de la paroisse Saints-Jean-Baptiste.

Ses funérailles auront lieu mardi prochain, à 9 h. 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Réunion à la maison mortuaire, 12, rue Ingres, à 9 h. 30.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à sa veuve et à sa famille nos condoléances émues.

Le président du Cercle Militaire prie les membres disponibles d'assister nombreux aux funérailles de leur camarade, Albert Liebert.

Dans la police

Le personnel de la police du 5e arrondissement s'est réuni samedi à 18 h. au poste, pour féliciter M. Ernest Palenchier, promu sous-inspecteur.

Le nouveau gradé qui avait revêtu son nouvel uniforme, a été l'objet d'une manifestation de sympathie de la part de ses subalternes.

M. Fischer, l'aimable commissaire de police qui présidait la manifestation, s'est fait l'interprète de tous pour féliciter M. Ernest Palenchier du dévouement et de sa correction pendant tout le temps qu'il a été attaché à ce commissariat.

Un magnifique souvenir et des fleurs ont été offerts au nouveau sous-inspecteur.

Félix Landrieux, Maçonnerie, béton armé, etc. 80, rue Maubeuge, Rx (T. 20.09) 085

Nos concerts de carillon

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui dimanche à 11 h. 30 à midi, par M. Ernst, le distingué carillonneur de Saint-Martin.

1. « Le Ciel a visité la Terre »; 2. « Salve Regina Cœlitum »; 3. « Au Printemps » (Grieg); 4. « La Fille du Régiment » (Donizetti); 5. « Mazurka » (Chopin); 6. « Chant hindou » (Rimsky-Korsakoff).

DÉGUSTEZ les fines liqueurs, les bons vins de la **Brasserie Roubaisienne.** 31719

De la libre disposition des lieux loués

On ignore sans doute que les pratiquants du culte antoniste se réunissent une fois par semaine à Roubaix au nombre de cent ou deux cents adeptes.

Quelqu'un qui ne l'ignorait pas était le propriétaire de l'immeuble où se tenaient les assemblées des fidèles. Aussi a-t-il demandé à M. le Président du Tribunal de Lille d'ordonner l'expulsion de son locataire. Le magistrat a répondu qu'il appartenait au propriétaire de faire établir que le locataire en réunissant chez lui les antonistes violait les obligations du contrat de location; que sous réserves de l'exécution de ses obligations de locataire, il était libre de tenir chez lui toutes les réunions qu'il croyait devoir organiser. Toutefois, comme le locataire avait reçu congé pour le 1er novembre prochain et qu'il s[illegible] à quitter les lieux pour cette date, M. le Président a ordonné le maintien du locataire dans l'immeuble jusqu'à cette date.

Bouceau chausse l'homme distingué. 31808

MARCELINE SEBALT A LILLE. — C'est aux Magasins du Printemps, rue Nationale à Lille, que **Madame Marceline** SEBALT, créatrice du **Studio de la Beauté, 163, rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris, a décidé de confier la vente de ses produits de Beauté « PHEBEL »**, les produits **de Beauté de l'élite.**

L'inauguration démonstration aura lieu le lundi 20 courant.

L'examen préalable de l'épiderme qui doit précéder tout traitement sérieux, sera fait par Marceline SEBALT elle-même, et ce à titre absolument gracieux. 32378d

L'assemblée générale de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Saint-Louis

Aujourd'hui dimanche 19 avril, la messe traditionnelle pour les membres décédés sera célébrée à 11 h. dans la chapelle de l'Institution. Elle sera suivie de l'assemblée générale trimestrielle de l'Association. Le bureau rappelle qu'il compte sur de nombreux anciens pour donner à ces deux manifestations l'ampleur et l'intérêt accoutumé.

PRIX DU GAZ A ROUBAIX. — A partir du 1er avril 1931, le prix du mètre cube de gaz est fixé à 0 fr. 81, soit en baisse de 0 fr. 01 sur le prix du trimestre précédent. 32372d

Au patronage du Carmel

C'est aujourd'hui dimanche à 15 h. 30 que le Patronage du Carmel, rue Saint-Antoine, donnera une séance récréative à la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir. Au programme: « Celles qui expient », drame en trois actes, par G. de Pierin et « Candidate », comédie en un acte. La séance se terminera par un ballet japonais.

« **CANADA FURS** » a l'avantage d'informer sa fidèle clientèle qu'elle a confié la Direction de sa succursale, 25, Grande-Place de LILLE, à l'un de ses gérants de Paris, qui se fera un plaisir de vous présenter dès à présent la merveilleuse collection de renards argentés et de fourrures pour la demi-saison à des prix surprenants. Le stock de « Canad Furs » est renouvelé par des envois journaliers de Paris. Faites une visite dans nos salons et vous pouvez être assurés que le meilleur accueil vous sera réservé. 32345d

Un septuagénaire est écrasé par une auto

Un accident d'une certaine gravité s'est produit samedi vers 11 heures, rue Isabeau-de-Roubaix. Au n° 7 de cette rue on trouve un garage tenu par M. Dufourmont, lequel habite avec son père, M. Jules Dufourmont, 74 ans, sans profession.

Or, hier vers 11 h., M. Dufourmont père était occupé à balayer l'entrée du garage. Tout entier à cette besogne, il n'eut pas arriver une auto conduite par M. Gomar Reynaert, âgé de 50 ans, marchand de tissus, 17, rue du Chemin-de-Fer, qui se disposait à pénétrer dans le garage.

On ne sait pas très bien ce qui se passa. Toujours est-il que le vieillard fut tamponné par l'auto et, roulant par terre, il fut écrasé par la roue avant gauche de la voiture!

Dégagé aussitôt par des témoins de l'accident, le blessé fut conduit chez son fils où M. le docteur Mausse vint lui donner des soins. L'état de M. Dufourmont ne paraît pas bien grave, mais, néanmoins, le praticien a réservé son diagnostic.

AURONS-NOUS UN BEL ÉTÉ ? — Pourquoi pas? si nous possédons pour nous distraire par tous les temps le Radio-Vocalion (T.S.F. et Tick-Up). Demandez-en audition aux Etablissements COUPLEUX Frères, 24, rue Esquermoise, LILLE. 32364d

SEMAINE AGRICOLE. — UNE BONNE NOUVELLE: **L'EXTENSIMETRE CHOPIN EST MIS EN VENTE.** — Cet appareil, qui détermine la valeur boulangère des blés et farines, est vendu 3.000 francs.

Il comprend l'Extensimètre proprement dit, pétrin, manomètre enregistreur, planimètre, caisse réfrigérante, manomètre eau, verrerie et petits accessoires divers. Délai de livraison actuel: environ deux mois.

Paiement moitié expédition, moitié livraison.

Assurez-vous la livraison rapide en passant de suite commande à **RAOUL LEMAIRE, sélectionneur, à Roye (Somme)**, qui vous adressera sur demande sa brochure documentaire sur la valeur boulangère des blés et l'article élogieux de M. le professeur Schribaux sur l'Extensimètre Chopin.

Raoul Lemaire est l'obtenteur des nouveaux blés **Providence, Sully, Ernest Lemaire, Aurèle Gaby, Eral, Forel,** qui ont obtenus des notes supérieures à Manitoba 1. à l'Ecole de meunerie et qui sont exposés à la Foire Commerciale de Lille. 00

LES PLUS BEAUX VOYAGES sont organisés par « **Les Voyages de la Presse Française** ». - Agence: 46, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix (nouvel immeuble). 32432

L'ADJUDICATION DE DEUX RESERVOIRS AU DEPOT DU HUCHON. — Des quatorze entrepreneurs qui ont déposé des projets, M. Fabien Bateau, 281, rue Solférino à Lille, a été déclaré adjudicataire moyennant le prix à forfait de 1.040.000 frs.

DISTRIBUTION DE TRACTS. — Un rapport a été rédigé à la charge de Désiré Descampentries, 26 ans, apprêteur, demeurant rue Sainte-Elisabeth, 27, pour avoir distribué des tracts samedi à midi, à proximité d'une usine, rue du Collège, infraction à un arrêté préfectoral en date du 12 décembre 1928.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Aujourd'hui dimanche, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'Hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wilson).

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX. — Aujourd'hui dimanche 19, réunion du Comité directeur, à l'Ecole, à 10 h. 30: Questions importantes.

Le futur monument Weerts, à Roubaix

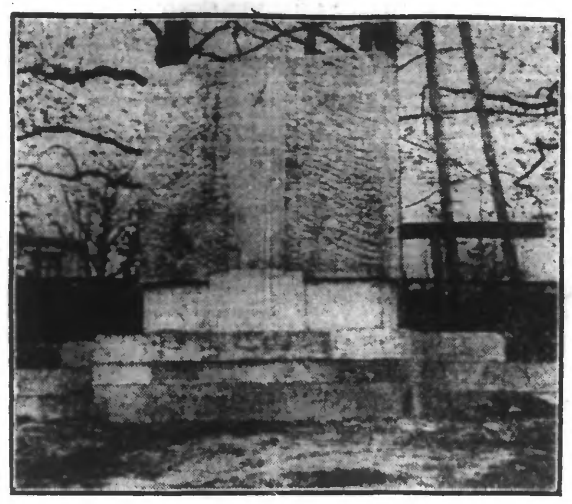

L'ÉTAT ACTUEL DU FUTUR MONUMENT (Photo J. de Rx.)

A l'entrée de notre magnifique « beau jardin », sur le côté de l'avenue Lenôtre, face au monument Gustave Nadaud, s'élève maintenant le socle et le pilastre qui formeront, avec le buste qui manque encore, le monument élevé à la mémoire du grand peintre roubaisien, J.-J. Weerts.

On n'attend plus que le sculpteur, M. Descatoire, qui viendra ciseler dans la pierre les figures allégoriques et le buste qui orneront le monument. Cela demandera évidemment un certain temps et l'on prévoit que la date d'inauguration, qui avait été fixée au mois de juin prochain, devra être reculée.

Ce monument, digne hommage de Roubaix à l'un de ses plus illustres enfants, a été élevé par souscription populaire.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui dimanche, à 10 h., répétition générale.

CERCLE RAMEAU. — Aujourd'hui dimanche, à 10 h., au siège, répétition générale.

TOUT A BON COMPTE
chez **PAUCHANT-LACANTE**, 17, rue de la Vigne, Rx. Draperies, lainages, soieries, doublures aux plus bas prix. 32375d

CROIX

L'AGRANDISSEMENT du CIMETIÈRE

La ville de Croix a décidé l'agrandissement de son cimetière actuel. Comme les travaux présentent, paraît-il, un caractère d'urgence et comme la ville de Croix doit prendre possession du terrain dans un délai très rapproché, le Tribunal de Lille devait hier fixer la somme qui devait être consignée par la ville de Croix en attendant la décision du jury d'expropriation.

Cette somme a été fixée provisoirement à 130.000 francs.

La Journée sociale à Saint-Pierre

C'est aujourd'hui dimanche qu'a lieu l'assemblée générale des Œuvres sociales de la paroisse Saint-Pierre, sous la présidence de M. le docteur Delegrange, directeur du Secrétariat social de Roubaix-Tourcoing.

Toutes les personnes occupées dans les différentes Œuvres sociales voudront prendre part à cette réunion à laquelle sont également invités tous ceux qui sont intéressés par ces questions.

Une délicate affaire

Le 2 avril dernier, une jeune Tourquennoise, âgée de 19 ans à peine, quittait le domicile paternel à la suite d'une réprimande, paraît-il, et s'en vint chercher refuge à Croix, chez M. Desnoulet, cafetier, 2, rue de l'Allumette.

Là, elle fit la connaissance d'un autre cafetier, Marceau Libbrech, dit Louis, âgé de 41 ans, domicilié rue de Wattignies, à Tourcoing, lequel l'emmena dans un autre café tenu par Mme Martha Depelchin, 29 ans, 42, rue d'Aguesseau, à Roubaix.

Le lendemain, il fut convenu que l'on chercherait du travail pour la jeune fille et, dans cette idée, la jeune fille, son protecteur et la cafetière, visitèrent de nombreuses maisons plus ou moins sérieuses. Ils y burent pas mal et même en telle quantité que, le lendemain, ils se retrouvèrent à Montigny-en-Gohelle où la Tourquennoise trouva enfin un emploi sur la nature duquel nous n'insisterons pas. Elle revint il y a quelques jours chez Libbrech, puis chez Desnoulet, à Croix. C'est là que la gendarmerie, mise au courant de ces agissements, vint l'arrêter, samedi matin.

La gendarmerie n'en resta pas là et arrêta également Marceau Libbrecht et Martha Depelchin. Ces deux derniers seront poursuivis pour excitation de mineure à la débauche. De plus, M. Desnoulet, de Croix, a fait l'objet d'un procès-verbal pour mauvaise tenue de son livre de logeur.

La jeune Tourquennoise n'en est pas à sa première fugue. Elle avait déjà quitté le domicile paternel sous les motifs les plus bénins. Cette fois, elle prétend que c'est à la suite de réprimande qu'elle résolut de partir.

ECHO DES FETES DU BAS-ST-PIERRE. — Les fêtes qui se déroulèrent les 4, 5 et 6 avril derniers, avaient été organisées au profit des vieillards de l'Hospice. Dans le cortège du jour de Pâques se trouvait un char-automobile, où chacun pouvait y déposer son obole. Les quêteurs et quêteuses parcoururent tout le quartier pour recueillir les dons en faveur des hospitalisés. Le résultat de toutes ces libéralités est maintenant connu et le Comité des Fêtes du Bas-Saint-Pierre vient d'entorer à la Mairie, afin d'être partagée entre tous les vieux et vieilles de l'Hospice, la somme de 547 fr. 55.

Le Comité remercie les habitants du quartier de leur grande générosité.

PHARMACIEN DE GARDE. — M. Leuridan, rue Jean-Jaurès.

WASQUEHAL

SERVICE DE LA VOIRIE. — Tous renseignements sur demandes d'autorisation de construire, alignement, modifications et réparations aux immeubles et tout ce qui concerne le règlement municipal de voirie et la salubrité, seront donnés aux intéressés par la Commission compétente qui se réunira à la Mairie mardi 21 avril, de 14 h. à 15 h. 30. Pour les demandes d'exonérations d'impôts foncier pour les nouvelles habitations à bon marché, se munir du numéro cadastral de la section.

INTERRUPTION DU COURANT ELECTRIQUE. — En raison des travaux importants à effectuer sur le réseau, la Cie Deschiens avise la population que le courant électrique sera coupé aujourd'hui dimanche, de 7 à 11 h., au poste 41 (Rue Roujon).

AUX BAINS DOUCHES. — Exceptionnellement, l'établissement des Bains-Douches sera ouvert le dimanche 26 avril, de 6 à 11 h. au lieu de 7 à 12 h.

WATTRELOS

Réunion des anciennes élèves des écoles catholiques

Aujourd'hui dimanche 19 avril, à 19 h.30, aura lieu à l'école des filles de la rue Pierre-Catteau, la réunion générale des membres de l'Association Sainte-Marie-Agnès. Les anciennes élèves qui par oubli involontaire n'auraient pas reçu de convocation personnelle, sont cordialement invitées à assister à cette réunion qui sera très intéressante.

T. S. F. - Electricité. — Vous trouverez les fameux postes Hennion chez **Lemahieu** Frères, 37, rue du Crétinier, Wattrelos, d

PHARMACIEN DE SERVICE. — Aujourd'hui dimanche 19 avril, Mlle Rouyer, rue Pierre-Catteau, 29.

POUR EXCES DE VITESSE en automobile, MM. Marceau Delaoutar, 28 ans, chauffeur d'auto à Roubaix; Maurice Delcroix, 43 ans, négociant, à Wattrelos; Robert Police, 27 ans, chauffeur d'auto, à Roubaix, et Simon Vanbaren, 34 ans, négociant à Bruxelles, ont été gratifiés d'un procès-verbal.

ARRESTATION POUR FRAUDE. — La brigade de Grimonprez a arrêté, près de la maison Vermeulen, à 1.500 mètres de la Belgique, Julien Dewoedt, 27 ans, demeurant rue des Moulins, 80, à Mouscron, qui était porteur de 7 kilos de tabac. Il sera transféré aujourd'hui à la maison d'arrêt de Lille.

SOCIETE PHILHARMONIQUE DU CRETINIER. — Lundi, à 18 h. 45, rendez-vous au local en tenue avec instruments, pour répétition au sous-sol, récemment plomb officier d'Académie.

A LA RENAISSANCE CHORALE. — Répétitions générales, le mardi 21 avril, à 19 h. 30, et le dimanche 26 avril, à 15 h.: Chœurs pour la fête du 1er mai. Communications importantes.

LANNOY

Le canton de Lannoy compte 44.652 habitants

Le recensement général de la population du 8 mars dernier est maintenant achevé dans le canton de Lannoy. Nous en possédons tous les résultats officiels. De nombreuses constatations peuvent être faites en examinant attentivement les chiffres de chaque commune, surtout si on les compare à ceux de 1926.

La population générale du canton de Lannoy a sérieusement augmenté depuis cinq années. De 41.522 habitants en 1926, il est passé à 44.652 en 1931, ce qui fait une augmentation de 3.130 âmes.

Toutes les communes du canton ont subi cette augmentation sauf une et la principale, puisqu'elle en est le chef-lieu. La population de Lannoy, de 1.613 habitants en 1926 est passée à 1.569 cette année, soit une diminution de 44 âmes. Diminution assez sérieuse pourtant... étant donné le nombre d'habitants. Cette régression du nombre des Lannoyens est causée simplement par des départs dans les localités environnantes, et il y a — paraît-il — de nombreux (!) locaux vacants.

ON N'IMITE QUE CE QUI EST BON
C'est bien pour cela qu'il y a tant d'imitations de l'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX, la meilleure et La Plus Ancienne Marque.

Parmi les autres communes, voici le tableau d'honneur:

Flers tient fièrement la tête avec une augmentation de 828 habitants; puis viennent assez loin: Hem, 651; Toufflers, 382; Lys, 357; Baisieux, 244; Ascq, 234; Annappes, 140; Willems, 101; Forest, 92; Sailly, 62; Leers, 58; Chéreng, 43; Tressin, 30; Gruson, 13 et Anstaing, 7.

Si l'on examine parmi ces populations la part occupée par l'élément étranger, on constate qu'en général il y a dans le canton de Lannoy un étranger pour huit Français. En effet, sur 44.652 habitants, il y a 39.228 Français et 5.424 étrangers. En 1926, sur 41.522 habitants, il y avait 35.796 Français et 5.726 étrangers. Il y a donc progrès: 3.432 Français en plus et 302 étrangers en moins.

Prenons chaque commune et voyons la proportion pour chacune d'elles, des Français et des étrangers. Nous mettrons en tête la commune où la proportion d'étrangers est la moins forte.

Forest, Tressin et Chéreng tiennent ici la tête puisqu'on trouve 1 étranger sur 22 habitants; puis viennent dans l'ordre décroissant: Annappes et Ascq, avec un étranger sur 16 habitants; Gruson, 1 sur 14; Anstaing, 1 sur 12; Lannoy, 1 sur 10; Baisieux et Willems, 1 sur 9; Hem, 1 sur 8; Toufflers, Sailly et Flers, 1 sur 7; Leers, 1 sur 6, et enfin Lys, 1 étranger sur 5 habitants.

Les 44.652 habitants du canton de Lannoy sont logés dans 12.930 habitations. Depuis 1926, on a construit 1.173 demeures nouvelles. Parmi les communes ayant construit le plus, citons Flers, Hem, Lys, Leers, etc.

Ces 12.930 habitations logent 14.019 familles, ce qui donne 1.089 ménages sans foyer propre. Il y a donc encore dans le canton la « crise de logement ».

Une autre constatation découle de l'examen de tous ces chiffres: 44.652 habitants et 14.019 familles, ce qui donne une moyenne de trois membres par famille: le père, la mère et un enfant. Nous savons très bien que les familles nombreuses sont une des gloires des villages du canton, mais dans certaines communes qui s'enorgueillissent de s'appeler « villes » y en a-t-il assez?

Un tramway tamponne un camion automobile

Vendredi après-midi une collision s'est produite, rue Jules Guesde, entre un tramway de la ligne Lille-Leers et un camion automobile de la maison Bossu-Cuvelier, de Roubaix. Le tramway partant de Lille à 14 h. 45 arrive à la passerelle du Petit-Lannoy vers 15 h.30. Ce tramway était piloté par M. Victor Merchez, 57 ans, demeurant St. rue Marceau et avait comme receveur M. Albert Renard, rue des Poilus, à Wattrelos. Entre le passage à niveau et l'école libre Saint-Charles, se trouve à gauche de la route en partant vers la place de Lannoy, l'établissement Joly-Meurisse. Un camion automobile de la maison Bossu-Cuvelier, conduit par M. Félix Leplat, demeurant rue Fourcroy, à Roubaix sortait, en faisant marche arrière, de l'usine Joly-Meurisse. Ayant vu venir le tramway à une distance assez éloignée, M. Félix Leplat crut avoir le temps de gagner la chaussée. Malheureusement, le tramway lancé, ne répondit pas aux coups de frein du wattman et vint se jeter sur le côté gauche du camion, le repoussant jusqu'au mur de l'usine Joly. Le choc fut terrible; toute la plate-forme avant du tramway fut défoncée. Heureusement aucun voyageur ne s'y trouvait et le wattman eut le temps de se garer.

Renversée de sa bicyclette une jeune fille se brise le poignet

Vendredi vers 7 h. du matin, Mlle Flore Delescluse, 21 ans, habitant chez ses parents, 12, rue de la Gongonne, à Néchin (Belgique) a été renversée de bicyclette par un autre cycliste et s'est fracturé le poignet gauche.

Mlle Delescluse travaille à l'usine Parent, rue Saint-Jacques, à Lannoy. En se rendant à son travail, vendredi matin, elle arrivait à la hauteur de la place de l'Eglise lorsqu'elle vit venir d'une rue perpendiculaire un jeune cycliste de 17 ans. Celui-ci pédalant à une vive allure heurta un troisième cycliste et continua sa route en zigzaguant ayant perdu la direction de sa machine. Malheureusement il alla se jeter sur la bicyclette de Mlle Flore Delescluse. Celle-ci renversée tomba sur la main gauche. Se sentant mal, elle entra dans un café voisin tandis que le jeune cycliste remontait sur son vélo et disparaissait.

Mlle Delescluse se rendit ensuite à l'usine Parent afin d'avertir sa contremaîne qu'elle ne pourrait pas travailler. Elle se fit ensuite bander à l'estaminet « Théo », rue de la Gendarmerie, puis au moyen du tramway, descendit à Leers, chez M. le docteur Carré, rue Joseph-Leroy, qui constata une fracture du poignet gauche avec déplacement des os.

LEERS

L' « odyssée » de deux Allemands

Il y a une quinzaine de jours, des jeunes Allemands d'une vingtaine d'années, quittaient leur pays où règne une grave crise de chômage (5.000.000 de chômeurs environ), afin de trouver du travail dans une contrée plus clémente. Munis d'un passeport pour la Belgique, ils parcoururent ce pays en tous sens sans trouver rien à leur convenance.

Jeudi dernier, après bien des pérégrinations, ils franchissaient la frontière française près d'Armentières, par erreur.

Mais la gendarmerie qui veille, remarqua ces deux jeunes gens, d'une mise élégante et à l'accent étranger. Questionnés, ils prétendirent être à la recherche d'un travail dans un port de mer et n'avoir plus d'argent. Malheureusement, leur passeport n'était valable que pour la Belgique et pour une durée de quinze jours. Après avoir passé la nuit au poste de la gendarmerie d'Armentières, ils furent conduits à Lille vendredi matin et déposés dans le tramway Lille-Leers, partant de la gare à 9 h. 55. Le receveur, M. Auguste Pinte, eut la mission de les déposer à Leers et de leur indiquer la route de la Belgique.

C'est ce qui fut fait et, vers 11 h., les deux Allemands prenaient la direction de Néchin pour, dirent-ils, se rendre à pied à Anvers, chercher de l'embauche.

Cette histoire nous paraît assez drôle. Quoi, deux jeunes Allemands d'une vingtaine d'années, très bien vêtus, parlant le français, désirant travailler dans un port de mer, se promènent le long de nos frontières à 100 kilomètres de la mer et cela, d'après leurs dires, sans argent!

N'était-ce pas, au contraire, deux envoyés du service d'espionnage allemand, comme cela se voyait fréquemment dans la contrée, avant la grande guerre? C'est là, de notre part, une simple supposition, mais qui pourrait très bien être une réalité.

Une jeune fille est renversée par une automobile

Samedi, vers 12 h. 30, Mlle Marie-Louise Dejaghère, 15 ans, habitant chez ses parents, 3, rue du Château, à Néchin, revenait en bicyclette et en compagnie de sa sœur, de la direction du Trieu de Leers, par la rue de Wattrelos. Arrivée au croisement des rues de Wattrelos et Victor-Hugo, au hameau de la Mottelette, elle fut accrochée par le garde-boue gauche arrière d'une automobile, conduite intérieure, qui partant vers la Belgique, dévalait la rue Victor-Hugo, à vive allure. Projetée sur la chaussée, Mlle Marie-Louise Dejaghère resta étourdie du choc brutal dont elle avait été victime. Relevée par sa sœur et les témoins de l'accident, elle fut conduite à l'estaminet Wagon, 2, rue de Wattrelos. M. le docteur Carré, mandé d'urgence, ne constata aucune blessure extérieure, mais seulement une forte commotion.

Mlle Dejaghère fut reconduite à son domicile par M. De Sinet, marchand de vélos, 1, rue de Wattrelos.

La gendarmerie de Wattrelos procède à l'enquête. Aucun indice ne permit de découvrir l'automobile auteur de l'accident.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, signalé les croisements dangereux de la commune de Leers: ceux de la Mottelette et de l'usine Motte-Bossut. Une signalisation par panneaux spéciaux est indispensable en ces deux endroits. Nous savons que l'Automobile-Club du Nord de la France tient gratuitement à la disposition des communes qui lui en font la demande, toute une série de panneaux indicateurs d'endroits dangereux.

CHEZ LES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Réunion mensuelle aujourd'hui 19 avril, à 16 h. Paiement des allocations à partir de 15 heures.

HEM

SOCIETE FAMILIALE DE SECOURS MUTUELS ET MATERNELS « LA SECURITE ». — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 26 avril, à 8 h., Salle du Tilleul. La carte qui a été jointe au livret lors du dernier passage du collecteur sera nécessaire pour la présence du sociétaire à l'assemblée.

ASCQ

UNE TENTATIVE DE VOL D'ALCOOL

Samedi vers 1 h. du matin, une tentative de vol de fûts d'alcool s'est produite à la distillerie Beirnaert-Droulers et Toulemonde, rue Nationale, à Ascq.

Le veilleur de nuit de cet établissement, M. Maurice Ovaert, pointe toutes les heures ses tours de ronde. Aussi les malfaiteurs, qui connaissaient les habitudes de la maison, eurent-ils soin de commencer leur opération immédiatement après la ronde de 1 h. du matin. Vers 1 h. 10, M. Ovaert entendit un bruit sourd, mais il n'aperçut rien d'anormal. Vers 1 h. 20, un second bruit sourds éveilla plus encore son attention. C'est alors qu'il aperçut deux individus en train de rouler un fût d'alcool de 600 litres vers la grille d'entrée de la distillerie.

M. Maurice Ovaert tira en l'air deux coups de revolver. Immédiatement les voleurs s'enfuirent en laissant sur place le fût d'alcool. Un autre de même contenance avait déjà été roulé sur la route nationale. Un camion était probablement posté dans les environs afin de transporter plus avant les fûts volés.

A la pointe du jour, la gendarmerie de Lannoy, avertie, commença une enquête.

Une circonstance toute particulière mérite d'être signalée: On ne remplit les fûts qu'au fur et à mesure des commandes. Les voleurs devaient être au courant de ce détail comme de celui des heures de ronde du veilleur de nuit.

L'enquête se poursuivra les jours suivants et avant peu les amateurs d'alcool seront sous les verrous.

Le quarantième anniversaire de l'Encyclique « Rerum Novarum »

Aujourd'hui, à Ascq, grande journée de la Foi et de la Reconnaissance.

A toutes les messes, sermon par M. l'abbé Lehembre, directeur du Secrétariat social de Lille.

A 11 h., salle des Œuvres, rue Courbet, séance d'études: rapports sur les œuvres de jeunesse, sur la presse, sur les assurances sociales, et sur l'activité locale.

A 16 h., grand concert-conférence. Orateurs: M. l'abbé Meddings, de la Fédération jociste de Lille; M. Louis Blanckaert, avocat à Dunkerque, professeur aux Facultés catholiques de Lille.

Partie récréative avec le concours d'artistes de première valeur.

L'entrée sera gratuite. Des places pourront être retenues à l'issue de la grand'messe et jusque 14 h., à la salle des Œuvres. Prix: 1 franc.

Des œuvres d'art à notre disposition

La Foire de Lille, qui vit aujourd'hui sa dernière journée, réserve de belles surprises aux amateurs d'art.

Les visiteurs ont admiré l'exposition du sculpteur-statuaire Orsini, qui a obtenu les plus hautes distinctions dans les expositions où il a figuré.

Jardinières, statues, fontaines, vases, ornements de tous genres servant à la décoration des jardins et des appartements, œuvres d'art d'un goût parfait sont exposés en plein air.

Aujourd'hui dimanche, jour de fermeture, les amateurs trouveront des occasions magnifiques.

La Maison Orsini met à la disposition du grand nombre des œuvres artistiques en agglomérés, en pierre naturelle sculptée, en marbre de Carrare, à des prix très avantageux.

Acheter au moment de la réexpédition et de l'emballage, c'est se réserver un achat avantageux.

LES ASSURANCES SOCIALES

Les difficultés d'application de la loi aux secrétaires de mairie et employés communaux

M. P. Laval, président du Conseil, a reçu MM. Lecacheux, député de la Manche, et Trouvé, président de l'Association des secrétaires et employés de mairie de France, qui lui ont exprimé les difficultés que rencontre dans le département de la Manche et ailleurs l'application de la loi sur les assurances sociales aux secrétaires de mairie et employés communaux.

MM. Lecacheux et Trouvé ont rappelé au président du Conseil les engagements pris depuis 1924, par les gouvernements successifs de faire voter une loi instituant un régime particulier de retraites au profit de ce personnel.

M. P. Laval, se référant à ces engagements et à la nécessité d'instituer ce régime de retraites, a promis de reprendre l'étude de ce projet de loi déjà voté par la Chambre dans le même esprit où il intervint jadis pour faire admettre le principe de la stabilité dans les emplois communaux. Ainsi est dissipé un malentendu... et M. Trouvé interviendra en sa qualité de président de l'Association, auprès des intéressés pour que ces incidents fâcheux ne se renouvellent plus.

Dans les campagnes

En ce qui concerne l'application de la loi des assurances sociales dans les campagnes, M. P. Laval a rappelé les déclarations qu'il a faites comme ministre du travail et qui ont été confirmées par M. Landry, son successeur, précisant qu'en outre du maintien du principe de l'obligation il compte surtout sur les effets bienfaisants de la loi pour obtenir l'adhésion des agriculteurs.

Une protestation de la Chambre de Commerce de Lille

contre une réduction des droits de douane en faveur des textiles anglais

La Chambre de commerce de Lille au cours de sa réunion de vendredi, ayant appris indirectement que des tractations douanières sont engagées avec l'Angleterre en vue de réductions et de consolidation de droits de douane français, a adressé une lettre de protestation à M. Rollin, ministre du Commerce.

Notre Compagnie, est-il écrit notamment, se fait surtout l'interprète de l'industrie textile. Celle-ci, pliant sous le faix des impôts et des charges sociales, travaille déjà à perte; ayant vu tarir ses débouchés extérieurs, elle serait obligée à une baisse importante des salaires qui retomberait lourdement sur des centaines de milliers d'ouvriers et elle serait menacée d'un chômage plus important et même peut-être d'un arrêt presque complet.

La Chambre de Commerce de Lille proteste contre tout projet de consolidation nouvelle de droits de douane. Elle se permet de vous rappeler que, lundi dernier, lors de la visite que vous avez bien voulu lui réserver, que vous avez vous-même reconnu et proclamé les dangers de ces consolidations qui ont pour résultat de priver la France de la maîtrise de ses tarifs et de l'inonder de marchandises provenant de pays qui les produisent à meilleur marché en raison d'une main-d'œuvre moins rétribuée et de charges fiscales ou sociales beaucoup moins lourdes, et qui les introduisent à l'aide de procédés de dumping.

Signalons également que la Chambre de Commerce a demandé au ministre du Commerce d'intervenir auprès du Gouvernement de l'Inde anglaise pour obtenir le retrait des droits prohibitifs qui frappent les fils d'or et d'argent à leur entrée aux Indes.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 19 avril 1931 N° 54.

JEANNOT, l'enfant de la mine

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

PAR RENÉ DU CHESNOIS

— Maladroit!... Imbécile!... riposta Lairin. Tu rates les coups les plus faciles... Et tu voudrais que je t'accueille avec le sourire. Ne vas-tu pas me réclamer les vingt-cinq mille francs que je t'ai promis?

— Tu m'en dois au moins cinq mille et tu me les paieras... Je les ai gagnés.

— Pas un sou!... Si tu n'avais pas été si stupide, tu assommais la gamine. La besogne était faite.

— Pourquoi n'as-tu pas foncé dans le tas avec ton auto?... Tu me sauvais... Tu avais l'enfant... Si le coup est raté, c'est toi qui l'as voulu. Et puis, en voilà assez. Ouvre ta bagnole et rapatrie-moi. J'en ai assez de m'user les guibolles.

— Quel diable t'a poussé, triple buse, à prendre par le sentier où l'auto ne peut rouler?... Sur la route, j'aurais peut-être pu réussir ce coup-là... Quelle belle salade ç'aurait fait, toi, la mônie et tous ces crétins...

— Tu es trop lâche!... Tu n'aurais rien fait... Tiens!... Vas-y!... Fonce! Oserais-tu?...

Du doigt, Luge montrait à son complice le petit groupe que formaient maintenant sur la grand'route les quatre mineurs escortant Céline et Réré qui s'acheminaient lentement vers le hameau.

Lairin eut un rugissement rauque de fauve en furie.

Il alluma rageusement le moteur de l'auto, bondit au volant et la lourde machine s'élança comme un bolide dans un nuage de poussière et de vapeur de pétrole.

Le vrombissement de l'auto surprit les mineurs à deux cents mètres.

Ils s'égaillèrent avec un cri d'avertissement. Constant eut le temps de saisir la fillette à l'épaule et l'attira violemment à lui.

Céline, entraînée par la secousse, chancela... Elle lâcha la main de Réré...

Un éclair...

Une trombe grondante et fumante...

Un hurlement affreux...

Des exclamations d'horreur... Un corps de femme disparaissait sous la lourde voiture...

Un soubresaut...

Déjà, l'engin du meurtre disparait au coude de la route...

Sur les pavés rouges, une victime pantèle... agonise...

XII

Oncle et neveu

— Je me fais vieux...

Réginald eut un de ces gestes de protestation qu'aiment les gens âgés et qui sont pour eux un compliment discret.

— Oh! mon oncle!...

— Mes cheveux blancs sont d'inutiles témoins... Tes protestations n'amoindriront pas le nombre des années. A mille indices, je me sens vieillir...

— Vous êtes robuste... L'âge ne vous atteint pas...

— Comme un chêne creux... Un coup de vent... l'arbre est par terre... Laissons cela... Je t'ai appelé parce que j'ai à te parler très sérieusement...

Le jeune homme leva vers son oncle un regard inquiet. Ces préambules théâtraux de « père noble » ne lui disaient rien qui vaille...

— De quoi s'agit-il?... balbutia-il... De l'usine?...

— De nous...

— De nous... répéta le jeune homme... Je ne...

— Hé oui!... De toi... de moi... Voyons!... Ne trouves-tu pas que nous vivons ici comme des sangliers dans une bauge...

— Et l'usine?... N'est-ce pas vivre que de diriger comme vous le faites ce petit